

XXVI. — Les discrétoires s'occuperont de trouver les ressources nécessaires à l'entretien du culte, au soulagement des malades et des pauvres de la Fraternité ; mais le congrès verrait avec joie le maintien de l'offrande volontaire qui grandit la piété des Tertiaires et enseigne la confiance en la divine Providence.

XXVII. — Le congrès reconnaît la grande utilité d'un memento mensuel annonçant le patron, les indulgences et absolutions du mois, le jour et l'heure des réunions, le nom des défunts de la Fraternité.

XXVIII. — Le congrès verrait avec joie la publication d'une Bibliothèque choisie, éditée sous la direction du Premier Ordre, et, en attendant, que les Directeurs s'efforcent de former une petite bibliothèque des livres de l'Ordre à l'usage de chaque Fraternité.

XXIX. — Les assemblées locales se célébreront chaque année, les assemblées régionales tous les deux ou trois ans et les congrès nationaux quand les circonstances le conseilleront. Dans ces réunions, on rendra compte de l'état et des progrès des Fraternités représentées, on prendra des déterminations qui seront transmises au Comité de Madrid qui, à l'aide des renseignements fournis par les différentes Provinces de son obédience, publiera chaque année un Mémoire.

---

" Il n'y a rien à faire ! " mot de ceux qui n'ont jamais rien fait et qui peut-être même n'ont jamais essayé !

C'est parce que les Apôtres, envoyés par Notre-Seigneur dans le monde païen, ont vu que tout était à faire, qu'ils l'ont entrepris et qu'ils ont réussi dans la mesure providentielle. Car Dieu ne nous demande pas de *tout faire*, mais de faire notre petite part. Et il réserve, au dernier jour, son anathème, à ceux qui devant la tâche demandée, ont croisé leurs bras en disant : RIEN A FAIRE.